Note d'information

Influenza Aviaire Hautement Pathogène en Europe
Saison hivernale 2021/2022

Elaborée par

AAO : Claudia Feltrup Azafzaf, Hichem Azafzaf
CNVZ : Salma Ferchichi, Naouel Fatnassi, Anissa Dhaouadi

Cette note d'information est une synthèse des foyers domestiques et sauvages d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) notifiés par les pays européens pendant la période à haut risque d'octobre 2021 à avril 2022. La Tunisie est prédisposée au risque d'apparition de cette maladie en tant que lieu de passage des oiseaux migrateurs, hivernant ou estivant puisqu'elle se situe sous la voie de migration Méditerranée et Mer Noire (Figure 1). Cette dernière est l'une des trois voies de migration paléarctique-africaine reliant l'Europe à l'Afrique (1). Il importe de signaler que les oiseaux migrateurs de passage fréquentent plusieurs sites d'escale lors de la traversée de la Tunisie alors que beaucoup d'espèces aquatiques ou insectivores passent tout l'hiver en Tunisie comme quartier d'hiver : venant d'Europe, ils arrivent en automne (septembre à novembre) en Tunisie et repartent en printemps (mars à mai).

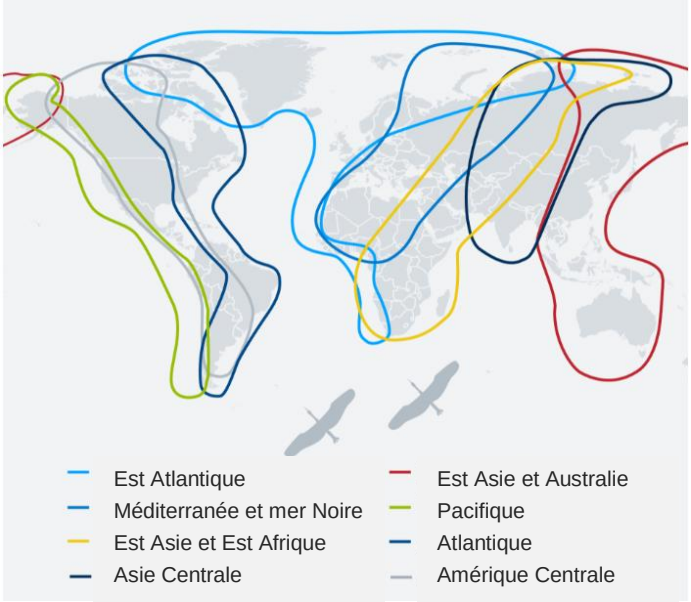

Figure 1 : Principales voies de migration des oiseaux sauvages dans le monde

28 pays de l'Europe touchés

Depuis le 1er octobre jusqu'au 20 décembre 2021, 28 pays européens ont enregistré la maladie sur leurs territoires (2). Au total 1165 événements enregistrés répartis comme suit : 429 foyers domestiques, 668 évènements sauvages et 68 événements captifs (Figure 2) (2) (3).

Du 1er octobre 2021 au 15 Décembre 2021, l'Allemagne a notifié le nombre le plus élevé d'évènements IAHP (n=364, tous compartiments confondus). Elle a enregistré le nombre le plus élevé d'évènements IAHP chez l'avifaune sauvage migratrice et captive (Figure 3) (3) (2). Tout compartiment confondu (sauvage, domestique et captif), les sous types d'IAHP signalés en Europe sont : **H5N1 (en Majorité)**, H5N8 et H5Nx (2). Le sous-type enregistré en Bulgarie dans le compartiment domestique est encours d'identification (2) (Figure 4).

18 pays ont notifié des foyers domestiques IAHP dont l'Italie avec le nombre le plus élevé (n=191, au 15/12/2021) (Figure 4). Le sous type H5N8 a été notifié dans le compartiment domestique en Estonie (2).

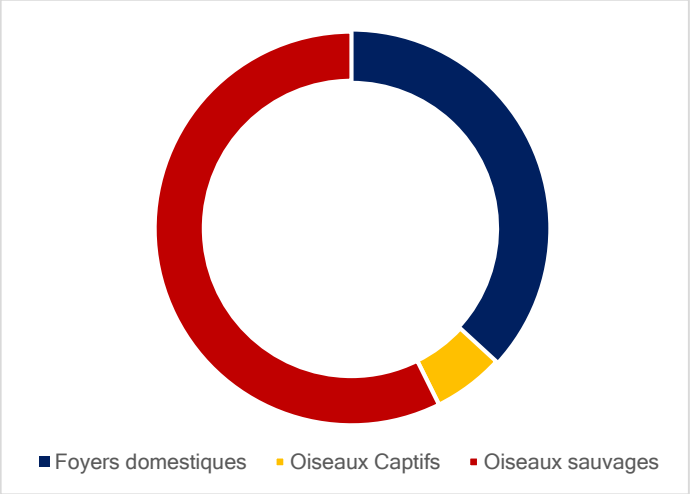

Figure 2 : Distribution des évènements dans les 3 compartiments (2) (3)

Ces sous types H5 appartiennent au clade 2.3.4.4b. Ce dernier est apparu en 2016 et a été à l'origine de vagues d'infections par le virus H5N8 en Europe, en Asie et en Afrique en 2016 et 2017 (4).

* Une carte de répartition des foyers d'IAHP est disponible sur ce lien

Veuillez cliquer sur les liens hypertextes pour accéder aux références

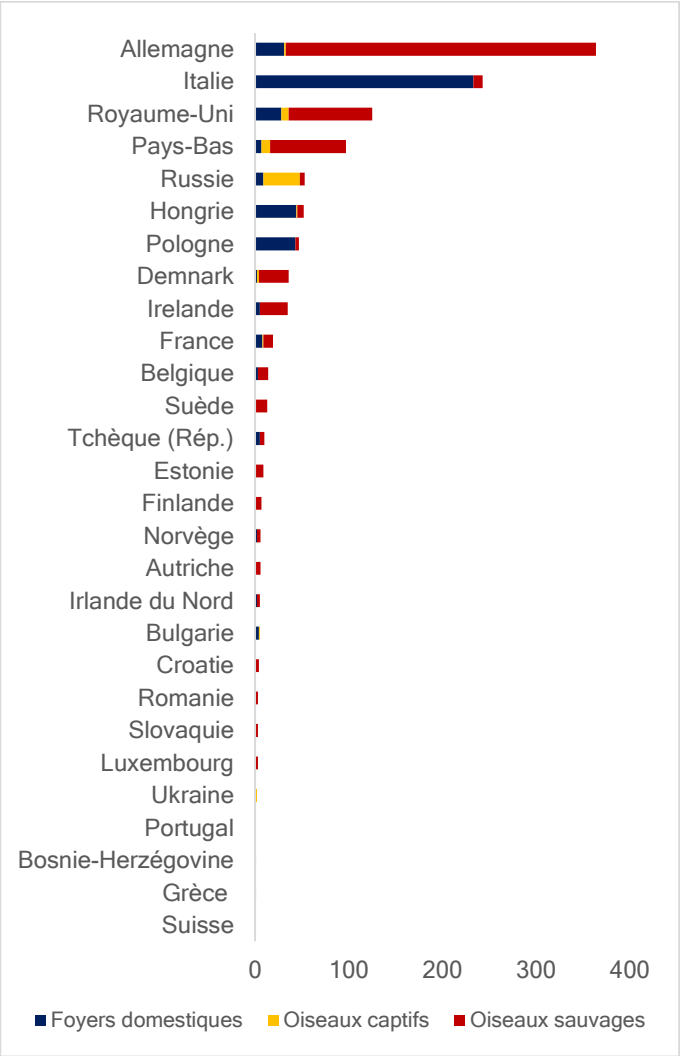

Figure 3 : Répartition des évènements IAHP en fonction des compartiments pour chaque pays (3) (2).

Les données de séquences H5N1 isolées récemment en septembre (Russie et la République tchèque) et en octobre (Italie et Royaume-Uni), ont une HA (Hémagglutinine) similaire à celle des souches H5N5 et H5N1 trouvées en Europe et en Afrique, fin 2020 début 2021, également proches des souches H5N8 ayant circulé en Eurasie (5). L'analyse des segments NP/PB1/PB2 indiquerait un probable réassortiment avec des souches dont les segments correspondants dériveraient de virus IAFP identifiés chez des oiseaux sauvages (6). Les analyses phylogénétiques des segments internes indiquent également une grande diversité chez les oiseaux sauvages (5) (6).

L'analyse phylogénétique en utilisant la méthode des réseaux de liens moyens « Median Joining Network » des virus IAHP H5N1 responsables de plusieurs foyers dans le nord de l'Italie (Vérone, Padoue et Mantoue) indique une grande diversité génétique qui peut être associée à des introductions multiples et à une propagation ultérieure (8).

Depuis le 1er octobre 2021, le virus de l'IAHP a été détecté chez 47 espèces (appartenant à 8 ordres) de l'avifaune sauvage migratrice en Europe (7). Le cygne tuberculé est l'espèce la plus touchée. La majorité des espèces touchées par l'IAHP appartiennent à l'ordre des ansériformes (7). Dans le cadre de la surveillance programmée d'IAHP dans l'avifaune sauvage migratrice sur les côtes de la mer du Nord et de la mer Baltique en Allemagne et au Danemark une grande majorité des anatidés ont été testés positifs au virus de l'IAHP. Ceci constitue un risque accru de dispersion par des oiseaux infectés apparemment sains, le long des voies de migration qui traversent la France (6).

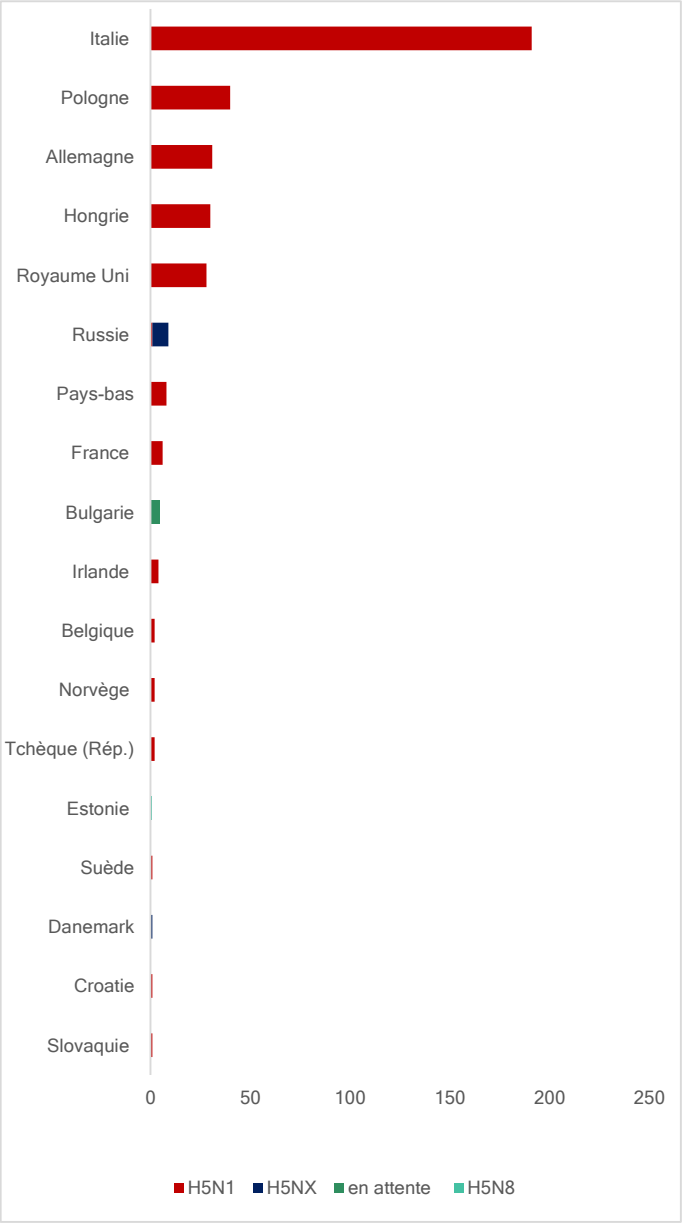

Figure 4 : Nombre de foyers domestiques IAHP enregistrés par pays (2)

“” Canard Chipeau (*Mareca strepera*) : بط سماري

Figure 1 : Canard Chipeau adulte (Source : oiseaux.net)

Le Canard Chipeau fait partie de la liste des espèces d'oiseaux migrateurs touchées par l'IAHP en Europe (n=3) (8). Elle appartient à : Ordre : Ansériformes ; Famille : Anatidés ; Genre : Mareca ; Espèce : strepera. Il s'agit d'un oiseau de taille moyenne 55-58 cm, d'envergure 84-95 cm et de poids moyen variant entre de 550 à 900 g. c'est un canard de surface aux couleurs ternes : Le mâle est gris avec un croupion noir et ventre blanc. Il a un miroir alaire blanc bordé de noir et de roux que l'on peut observer aussi bien en vol qu'au repos. Le bec est gris (Figure 1). La femelle est difficile à distinguer de celle du colvert (Figure 1) (9). Il possède un régime alimentaire herbivore (plantes herbacées aquatiques ou terrestres, graines, racines, feuilles, tiges, etc.). En période de reproduction le régime change pour contenir jusqu'à 70% d'invertébrés et petits vertébrés.

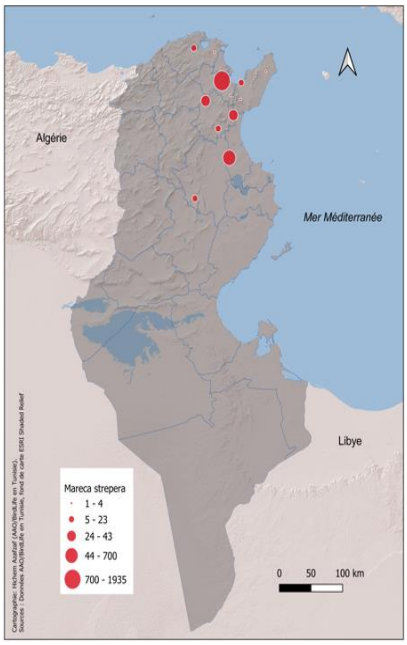

Figure 2 : Distribution du nombre d'individus Mareca strepera recensés (Source : DIOE de Janvier 2021, AAO)

Cet anatidé est présent en Tunisie, d'Octobre à Mars avec quelques rares observations en période nuptiale. Cet oiseau est classé dans la liste rouge mondiale : moindre préoccupation (Least Concern LC). Le Canard chipeau fréquente la Tunisie en petit nombre. L'espèce est migratrice hivernante. On l'observe dans les zones humides à eau douce ou saumâtre au Nord et au Centre du pays (Figure 2). Ces canards arrivent généralement de mi-octobre jusqu'au début du mois de décembre et repartent en février et mars. On ne connait pas très bien l'origine de ces oiseaux, aucune reprise de bagues ou suivi par émetteur n'est documentée. Toutefois, il est considéré que les effectifs hivernants en Tunisie appartiennent à la population nicheuse de l'Europe du Nord-Est, de la Mer Noire et de la Méditerranée. Jusqu'en 2010, les effectifs annuels de cette espèce ont rarement dépassé quelques centaines d'individus (Isenmann et al., 2005). Depuis, on assiste à une augmentation de ces effectifs qui se situent désormais entre 1 400 et 2 800 individus par an, avec l'année exceptionnelle de 2014 quand les effectifs observés dans 12 zones humides ont totalisé 6 138 individus (Figure 3). La plus grande partie de cet effectif, soit 4 900 individus avait alors été compté au Parc National de l'Ichkeul (Base de données AAO/BirdLife en Tunisie, 2021) et en moyenne, le Lac Ichkeul accueille les plus grands effectifs annuels. L'observation de 2014 à Ichkeul laisse penser que les effectifs du canard chipeau, qui visitent le site, soient plus importants que les recensements en janvier l'indiquent, mais que les oiseaux quittent assez rapidement pour hiverner ailleurs, par exemple dans la région d'El Kala en Algérie.

La zone humide la plus régulièrement fréquentée par le Canard chipeau est le Barrage Lebna au Cap Bon (Nabeul) avec 12 années de présence, suivi par le Lac Ichkeul (Bizerte) et le Barrage Mlaâbi (Nabeul) avec 10 années. Cela semble confirmer la préférence de l'espèce pour les zones humides d'eau douce même si elle fréquente aussi les zones humides à eau saumâtre comme les salines de Thyna (durant 10 ans) et de Monastir (durant 4 ans) et quelques grandes sebkas. L'espèce est également observée dans les zones humides oasiennes de la région de Douz (Kébili). Au cours de la période allant de 2000 à 2021 elle est ainsi connue de 58 zones humides différentes, avec un nombre maximal de 21 sites fréquentés en 2015 (Base de données AAO/BirdLife en Tunisie, 2021).

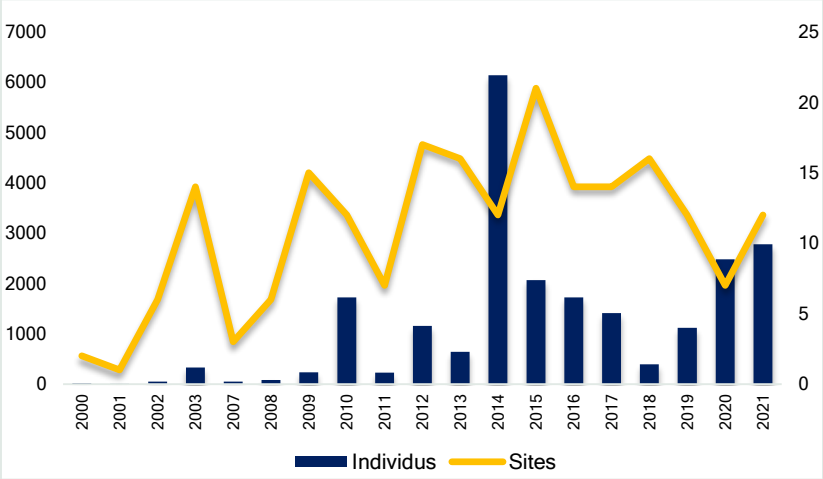

Figure 3 : Effectifs et nombre de sites fréquentés par le Canard Chipeau : 2000 à 2021 (Source : AAO)

Depuis quelques années, Sebkhet Sejoumi (Tunis) gagne en importance pour cette espèce, avec 1 814 hivernants comptés en janvier 2020, ce qui est probablement liée aux conditions défavorables du Lac Ichkeul suite à la construction des barrages et le surpâturage. Il faut noter que la chasse du Canard chipeau est strictement interdite en Tunisie et que l'espèce figure sur la liste de l'Arrêté du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques du 19 juillet 2006, fixant la liste de la faune et de la flore sauvages rares et menacées d'extinction (JORT n°60 du 28 juillet 2006).